http://www.snetap-fsu.fr/Acte-III-de-la-decentralisation-de.html



Communiqué de presse intersyndical

Acte III de la décentralisation : de la manipulation au fait accompli ?

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 5 octobre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/2

Acte III de la décentralisation : de la manipulation au fait accompli ?

L'État et l'<u>ARF</u> (Association des <u>Régions</u> de France) ont signé le 12 septembre une déclaration commune comportant « 15 engagements pour la croissance et pour l'emploi » et parmi ceux-ci, l'engagement n° 8, qui prévoit notamment le transfert du « **pilotage de la carte des formations** » **aux Régions**.

La nécessité d'améliorer la relation formation - emploi n'est pas contestée mais elle ne peut pas être la seule finalité de la formation professionnelle initiale.

Comment, les Régions pourraient elles « dès les prochains mois » piloter la carte des formations alors qu'aujourd'hui elles ne disposent pas, à l'exception de la Région Corse, des compétences reconnues par la loi ?

Comment ce texte peut il s'engager sur le contenu de futures lois de décentralisation et de « refondation de l'école » avant même que les concertations ne soient abouties ?

Comment accepter que la concertation soit influencée par les pressions des représentants de l'ARF?

Comment comprendre la surenchère de l'ARF? En effet, très récemment, le président de l'ARF renouvelait
l'intention des Régions de piloter l'ensemble de la formation professionnelle, y compris les lycées agricoles. Cela se traduirait de fait par une véritable « vente à la découpe » pour nos établissements publics agricoles.

« Le changement » annoncé ne peut consister à poursuivre les politiques profondément ignorantes des différents métiers et des réalités pédagogiques et sociales. Mettre en ½uvre des politiques publiques efficaces, favorisant l'emploi et un développement harmonieux, est une urgence. Clarifier les responsabilités de l'État et des Régions est une nécessité en garantissant le principe républicain de l'égalité et de la cohésion des territoires.

Mais pour donner corps au « changement », il faut s'extraire des politiques du fait accompli, négation permanente de la démocratie sociale, et dépasser la seule réponse de l'alternance au décrochage scolaire.

Alors que la note de service préparatoire à la rentrée 2013 devait être présentée aux représentants des personnels au <u>CTEA</u> du 3 octobre, les organisations syndicales soussignées de l'enseignement agricole public exigent de Stéphane Le Foll, **Ministre chargé de l'Agriculture**, qu'il clarifie les responsabilités de chacun et les modalités de la négociation sur « la refondation de l'école » dans notre ministère.

Elles rappellent leur opposition résolue et déjà exprimée au transfert de la carte scolaire des formations professionnelles aux Régions.

Paris le 3 octobre 2012

Contact Presse

SFOERTA: Michel Delmas 06.80.43.31.73 SNETAP-FSU: Serge Pagnier 06.74.74.24.15 SYAC CGT: Thomas Vaucouleur 06.77.26.35.32

Copyright © Snetap-FSU Page 2/2